

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	332	332	332	66

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	251	251	251	45	68,2 %
			Masculin	81	81	81	21	31,8 %
			Total	332	332	332	66	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	91	91	91	24	53,3 %
				AB	66	66	66	7	15,6 %
				B	75	75	75	13	28,9 %
				TB	18	18	18	1	2,2 %
				Total	253	253	253	45	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	37	37	37	11	78,6 %
				AB	9	9	9	2	14,3 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	2	2	2	1	7,1 %
				Total	51	51	51	14	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	10	10	10	4	57,1 %
				AB	5	5	5	1	14,3 %
				B	5	5	5	2	28,6 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	22	22	22	7	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				TB	2	2	2	0	
				Total	3	3	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	2	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	3	3	3	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	260	260	260	44	66,7 %
			En réorientation	38	38	38	10	15,2 %
			Non scolarisés	27	27	27	11	16,7 %
			Scolarité étrangère	2	2	2	1	1,5 %
			Autres	5	5	5	0	0 %
			Total	332	332	332	66	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	86	86	86	19
			Autres doublettes	157	157	157	20
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers - Licence - Droit (6698)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	35,4 %	35,4 %	35,4 %	48,7 %
		Autres doublettes	64,6 %	64,6 %	64,6 %	51,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cf. Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	cf. Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes de première et du bac en français	Très important
	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes en histoire géographie et en SES	Très important
	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Notes de première et terminale en mathématiques et enseignements scientifiques (physique, SVT,...)	Important
	Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques	Notes de première et terminale en langues vivantes	Important
	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Notes en français en histoire géographie et en SES	Essentiel
	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Notes en philosophie	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Autonomie dans le travail	Rubrique "Autonomie" dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Implication	Rubrique "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif ou citoyen, échanges à l'étranger.	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- La lettre de motivation
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Signature :

Vincent THOMAS,

Président de l'établissement Université de
Bourgogne Europe (ex UB) - site de Nevers